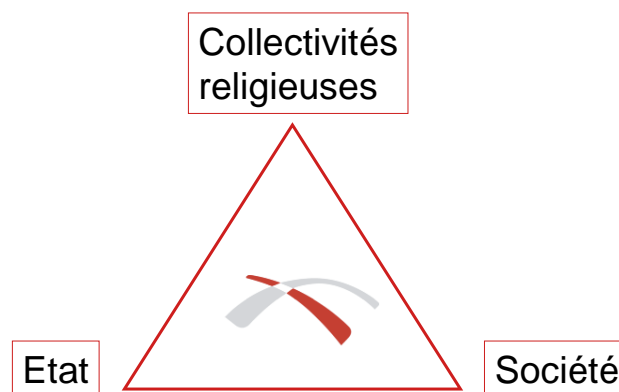


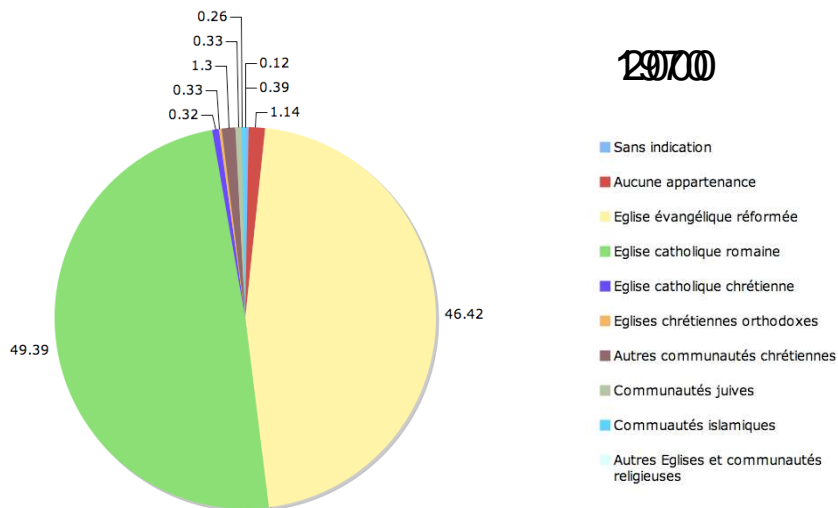
L'enseignement du fait religieux en Suisse

Constantes et tensions politiques

Le PNR58



Le paysage religieux



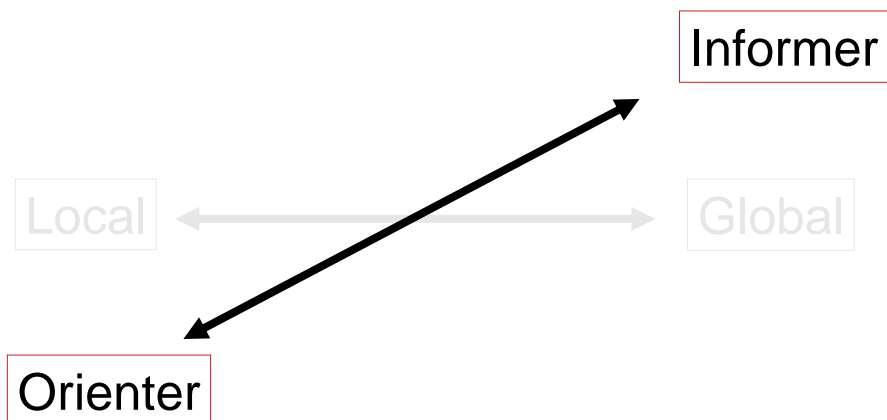
Constantes politiques

- Un enseignement pour tous les élèves
- Pas de prosélytisme
 - Art. 15⁴ Cst. « Nul ne peut être contraint [...] de suivre un enseignement religieux »
- Obligatoire pour tous les élèves
- Une pluralité de religions
- Une visée « civique »

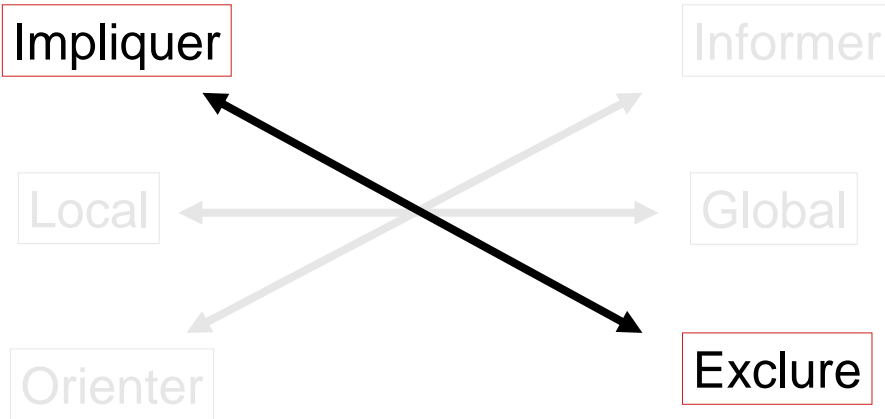
Christianisme:
comme les autres ou plus des autres?



Informer ou orienter?



Communautés religieuses: Impliquer ou exclure?



Des questions fondamentales

- Quelles options sont les plus compatibles avec un enseignement neutre et objectif du fait religieux?
- Quels concepts de pluralisme et d'intégration veut-on mettre en avant à travers l'enseignement du fait religieux?
- Quelle place faut-il réserver aux communautés religieuses dans l'espace public□?